



Procès-Verbal Commission Régionale des Coupes

Réunion du Lundi 19 octobre 2026

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e) : Mme Abtissem HARIZA, Mrs. Jean-Pierre HERMEL, Alain CHENEVIERE.

COUPE DE FRANCE 2026-2027

MASCULINE

INFORMATIONS :

Qualifiés au 7^{ème} tour fédéral : 20 équipes – Nombre de clubs engagés : 897

- 6^{ème} tour le dimanche 25 octobre 2026 à 14h30.

L'utilisation de la FMI est obligatoire (Sous peine de sanction financière) dès la fin de la rencontre.

Port des équipements fournis par la FFF OBLIGATOIRE.

RECETTES ENTREE : au bénéfice du club recevant.

Remerciements : La commission remercie l'équipe de BFM TV Lyon pour son accueil à l'occasion du tirage au sort du 6^{ème} tour, ainsi que les personnes invitées présentes.

Dotation « bonus exploit » Edition 2026-27 Coupe de France Crédit Agricole

L'édition 2026-2027 de la Coupe de France Crédit Agricole va débiter avec les premiers tours organisés sous l'égide de la ligue. Cela reste un moment attendu par les joueurs, les encadrants bénévoles et tout le public.

A l'occasion de cette édition, une équipe qui réalisera un exploit en éliminant un adversaire hiérarchiquement supérieur d'au **moins deux divisions**, se verra octroyer un bonus à l'exploit matérialisé par un bon d'achat Nike. Ce bonus pourra être cumulatif si le club connaît une épopée avec plusieurs exploits successifs. La philosophie de cette initiative repose sur le fait qu'un exploit de l'équipe fanion rejaillisse sur toutes les sections du club amateur par l'obtention de matériel neuf. Le projet dans sa globalité monopolise une enveloppe de 800 000 € répartie entre ce premier tour et le 6^{ème} tour de la Coupe de France Crédit Agricole et sur une valorisation des clubs qui auront réalisé le meilleur parcours au titre du petit poucet régionale et national.

Rappel règlement :

Du 1^{er} tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

Rappel Terrain :

Art.10 : A partir du 3^{ème} tour et jusqu'au 6^{ème} tour inclus, les rencontres doivent avoir lieu sur un terrain classé au minimum en niveau **T5 ou T5 SYN avec éclairage E6 minimum**.

A défaut, le club recevant dispose d'un délai de 48 heures après le tirage au sort, pour trouver un terrain repli classé dans la catégorie demandée. Dans le cas contraire, il devra jouer chez son adversaire à condition que ce dernier dispose d'un terrain classé dans la catégorie demandée. Si aucun des deux clubs ne trouve un terrain classé dans la catégorie demandée, c'est le premier tiré qui recevra.

MODIFICATION : La rencontre 6^{ème} tour de la Coupe de France Crédit Agricole : ARGONAY US / FC LIMONEST ST DIDIER DARDILLY aura lieu le samedi 24 octobre 2026 à 15h00 sur le terrain d'Annecy Le Vieux.

FEMININE

INFORMATIONS :

Qualifiés au 1^{ème} tour fédéral : 9 équipes – Nombre de clubs engagés : 140

- 4^{ème} et dernier tour régional : Dimanche 1^{er} novembre 2026. Tirage au sort le mardi 20 octobre à 18h00.

L'utilisation de la FMI est obligatoire (Sous peine de sanction financière).

MODIFICATIONS : Lieu, Date, Horaire 4^{ème} Tour Coupe de France Feminine :

Les clubs peuvent modifier le lieu, la date, l'horaire de ce 6^{ème} tour jusqu'au **Vendredi 23 octobre 2026 à 17 heures** au service compétitions de la Ligue : competitions@laurafoot.fff.fr.

Rappel règlement :

Art 7.3 - Licences, qualifications et participation

1. Les dispositions des Règlements Généraux et de ses Statuts s'appliquent dans leur intégralité à la Coupe de France Féminine.
2. Les joueuses doivent être qualifiées en conformité avec les Règlements Généraux. Les conditions de participation à la Coupe de France Féminine sont celles qui régissent l'équipe première du club dans son championnat. Toutefois, le nombre de joueuses mutées est limité dans les conditions de l'article 160 des Règlements Généraux de la FFF. Toute joueuse autorisée à participer régulièrement au championnat disputé par l'équipe première du club peut prendre part à l'épreuve. **Les joueuses licenciées U16 F, U15 F et moins ne sont pas autorisées à participer à cette épreuve. Les joueuses licenciées U17 F peuvent participer, sous réserve du respect des dispositions prévues à l'article 73 des Règlements Généraux de la FFF.**

Rappel Terrain

Art 9 : A partir du **3^{ème} tour** et jusqu'à la fin de la phase régionale, les rencontres doivent avoir lieu sur un terrain classé au minimum en niveau **T5 ou T5 SYN avec éclairage E6 minimum**. A défaut, le club recevant dispose d'un délai de 48 heures après le tirage au sort, pour trouver un terrain de repli classé dans la catégorie demandée. Dans le cas contraire, il devra jouer chez son adversaire, à condition que ce dernier dispose d'un terrain classé dans la catégorie demandée. Si aucun des deux clubs ne dispose d'un terrain classé dans la catégorie demandée, c'est le premier tiré qui recevra.

COUPES LAuRAFoot 2026-2027

MASCULINE

INFORMATIONS : 182 clubs engagés

- 3^{ème} Tour le 1^{er} novembre 2026. 32 rencontres Tirage au sort le mardi 20 octobre à partir de 18h00 à la Ligue.

Sont exemptés du 3^{ème} Tour :

Les qualifiés 6^{ème} tour de la Coupe de France soit 28 clubs :

R1 : FC Chassieu Décines – Roannais Foot 42 – Moulins Yzeure Foot 03 – US Sucs et Lignon – AC Seyssinet – Firminy Inersport – U.S Monistrol s/Loire – Chambéry Savoie Foot – Ent Crest Aouste – FC Foron – Montluçon Foot – Ol. Valence.

R2 : Ambert Livradois – Ain Sud – FC La Tour St Clair – ES Tarentaise – Cournon FC – Riom FC – Rhône Crussol – SO Pont de Cheruy – AS Montferrand – US Brioude – ES Manival.

R3 : FC St Paul en Jarez – FC Colombier Satolas – AS Domarin – Emblavez Génération Jeunes – ES Veauche.

Les matchs de championnat en retard remis au 1^{er} novembre 2026 soit 15 clubs :

R1 : Grenoble Foot 38 (2) – Thiers SA – Le Puy en Velay FC (2) – AS Chavanay – US Blavozy – Grand Ovest Lyon (2) – FC Aurillac

R2 : Andrézieux Bouthéon FC (2) – Issoire US – Lempdes SP – AS Montchat Lyon – E.S Revermont – FC Echirolles – Cluses FC.

R3 : FC Pontcharra St Loup

- 4^{ème} Tour le 29 novembre 2026

MODIFICATIONS : Lieu, Date, Horaire 3^{ème} Tour Coupe LAuRAFoot :

Les clubs peuvent modifier le lieu, la date, l'horaire de ce 3^{ème} tour jusqu'au **Vendredi 23 octobre 2026 à 17 heures** au service compétitions de la Ligue : competitions@laurafoot.fff.fr.

Rappel règlement :

Du 1^{er} tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

FEMININE

Informations : 63 équipes engagées dont 12 R1 F – 28 R2 F engagées obligatoirement par les services de la Ligue et 23 clubs de district.

- 1^{er} Tour le dimanche 22 novembre 2026 à 14h30. Les équipes qualifiées au 1^{er} tour Fédéral de Coupe de France Féminine seront exemptées de ce tour. Les matchs seront sur le site internet de la Ligue dans la semaine du 02 - 06 novembre 2026.

COURRIERS RECUS

- AMBERT LIVRADOIS SUD : Réunion sécurité le vendredi 16 octobre 2026 à 17 heures.
- US SUCS et LIGNON : Réception AOP. Noté.
- US ARGONAY : Courrier concernant 6^èT/CF.

Le président de la commission,

Pierre LONGERE

La secrétaire de séance,

Abtisse HARIZA